

RENDEZ COMPTE.

“Laissez-nous gouverner le pays, disaient depuis vingt ans les libéraux de notre province, laissez-nous gouverner et vous verrez les merveilles du libéralisme. Vous verrez votre prospérité centupler, vous verrez la richesse publique augmenter, la pauvreté disparaître, tous les Canadiens passer millionnaires. Ce sera le retour de l'âge d'or ; plus de taxe, plus de corruption, plus de mauvaises récoltes ; le ciel se déploiera toujours pur sur nos têtes et il ne pleuvra que le jour où nous serons ennuyés du beau temps.”

La province de Québec se défiait de ces promesses fallacieuses comme des boniments des marchands de drogues à guérir tous les maux. Il lui répugnait de remettre ses destinées entre les mains d'individus antipathiques à l'esprit national. Convenait-il à la province de Québec, si patriotique, si attachée à ses traditions, de se confier aux libéraux, les ennemis de tout ce qui peut nous constituer une nationalité forte et puissante ? Evidemment non. Elle persistait à repousser les prétendus sauveurs, lorsqu'une crise politique vint donner libre carrière aux convoitises, aux ambitions longtemps contenues, et les libéraux escamotèrent le pouvoir. Ce fut une grande surprise dans le pays lorsqu'on vit à Ottawa, à la tête des affaires, MM. Dorion, Letellier, Fournier et Geoffrion qui ne représentaient en rien les idées dominantes à Québec.

Il y a bientôt deux ans qu'ils ont la puissance de tout transformer, de tout réformer, en un mot, de tenir leurs promesses. Le moment n'est-il pas venu de leur demander comment ils ont fait honneur à leurs engagements, comment ils ont enrichi notre province, quelles réformes ils ont opérées ? Le peuple, au nom duquel ils parlent sans cesse, n'a-t-il pas le droit de se tourner vers ses maîtres, par la grâce de l'escamotage, et de leur dire : “Deux ans, c'est une longue époque dans la vie d'un gouvernement. En moins de temps, il est possible de faire beaucoup de bien ou beaucoup de mal. Eh bien ! voyons où nous en sommes ; allons, vos livres et rendez vos comptes.”

Qu'arriverait-il alors ? Supposons l'impossible : Supposons que M. Geoffrion, ou M. Fournier, soit pris d'un mouvement de sincérité — vous voyez bien que nous supposons l'impossible — vienne faire au peuple qui doit le condamner ou l'absoudre une confession générale *in articulo mortis*, à l'article de la mort politique.

Que di-ait-il ?

Agacé aux pieds du Juge, se frappant la poitrine avec une pierre de Coaticooke, pierre fournie par M. Lancôt, son protégé, ou M. David son serviteur, il dirait : “Hélas, la volonté est grande chez moi et mes amis lorsque nous sommes dans l'opposition. Mais la chair est faible au pouvoir, mal-